Livret I : **LE MAINTIEN A DOMICILE**

L'ALLOCATION PERSONNALISEE A L'AUTONOMIE PRESTATIONS D AIDE A DOMICILE "AIDE SOCIALE " ET "CAISSE DE RETRAITE" L'EMPLOI DE GRE A GRE LES PRESTATAIRES DE SERVICE П LES SERVICES D AIDE A DOMICILE LES SERVICES DE DEPANNAGE, BRICOLAGE, JARDINAGE 6 à 9 PORTAGE DE REPAS*Nîmes EST 10 à 13 PORTAGE DE REPAS * Canton Marguerittes et Vistenque LA TELEASSISTANCE 14 - 15

LES TRANSPORTS et LES AIDES AUX TRANSPORTS

ADAPTATION DU LOGEMENT

LES PRESTATIONS SOCIALES

2 à 5

16 - 17

18

L'ALLOCATION PERSONNALISEE A L'AUTONOMIE (APA)

Elle est versée par le CONSEIL GENERAL - Service Action et Aide sociale 10, rue Villeperdrix BP 71 29 30913 NIMES 204.66.76.75.00

Loi n°2001 – 647 du 20 juillet 2001

La perte d'autonomie d'une personne âgée de 60 ans et plus est définie à l'aide d'une grille d'évaluation appelée A.G.G.I.R. : Autonomie Gérontologie Groupe Iso * Ressources qui permet à un classement dans l'un des six groupes ; le Groupe 1 étant le plus dépendant et le groupe 6 le moins dépendant.

Pour bénéficier de l'Allocation Personnalisée à l'Autonomie, la personne âgée doit être "classée" dans l'un des quatre premiers groupes.

Les personnes évaluées en groupe GIR 5 ou 6 sont orientées pour des aides éventuelles vers leurs Caisses de Retraite ou l'Aide Sociale

L'évaluation est médicale (certificat médical) et sociale (visite de l'assistante sociale du Conseil Général)

A chaque groupe de dépendance correspond une aide variable avec une participation éventuelle de l'usager. Un ticket modérateur (participation usager) peut être demandé selon les revenus des personnes

1) DEMARCHES POUR SOLLICITER L'APA

Dossier à retirer à la Mairie ou au CONSEIL GENERAL ou au CLIC LE COLOMBIER et à retourner au Conseil Général, 10 rue Villeperdrix à Nîmes Tél 04 66 76 75 00

II) L'APA PERMET DE BENEFICIER

- * de l'intervention d'une aide à domicile
- Par une association en tarif prestataire ou mandataire ou par une embauche personnelle
- * d'hébergement temporaire (sous certaines conditions)
- * l'achat de petit matériel ex : barres d'appui, rehausseur WC, des frais d'hygiène
- * Autres : Téléalarme Accueil de Jour Transports Portage de repas

PRESTATIONS AIDE SOCIALE ET CAISSE DE RETRAITE

1) LA PRESTATION AIDE A DOMICILE PRISE EN CHARGE PAR <u>L'AIDE SOCIALE</u> (CONSEIL GENERAL)

Les personnes âgées de 60 ans et plus ne relevant pas du dispositif APA (Classement Dépendance GIR 5 ou 6)
DONT LES REVENUS MENSUELS NE DEPASSENT PAS 601.95 € POUR UNE PERSONNE SEULE et 1054.36 € POUR UN COUPLE au
1^{er} janvier 2004

Peuvent solliciter une prise en charge de ces heures par l'aide sociale

Ce droit est récupérable sur succession au delà d'un certain seuil actif net successoral excédant 46 000€ pour des dépenses supérieures à 760 € LA DEMANDE EST A FORMULER AUPRES DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS) de votre commune

2) Les Caisses de Retraites principales et complémentaires proposent des prestations extra légales pour améliorer la vie quotidienne des personnes âgées. Les prestations varient d'un organisme à l'autre tout comme les procédures et critères d'attribution.

RENSEIGNEZ VOUS AUPRES DES ORGANISMES VOUS VERSANT UNE PENSION DE RETRAITE PRINCIPALE ET COMPLEMENTAIRE

Quelques exemples :

La prestation d'aide à domicile

En général réservée exclusivement pour les personnes âgées non dépendantes au sens de la grille AGGIR (voir information APA page 2) C'est à dire appartenant au groupe GIR (Géronto Iso Ressources) 5 ou 6

- * Permet de financer des heures d'aide à domicile (nombre limité),
- * Participation financière en fonction des revenus.

La prestation Aide au retour à Domicile après hospitalisation

Prestation CRAM LR sous certaines conditions : plan d'aide plus important pendant trois mois pour favoriser retour et rétablissement de la personne âgée.

L'aide à l'amélioration et à l'adaptation du logement

La Téléassistance

Hébergement temporaire ou long séjour : places réservées par certaines caisses pour ses ressortissants Autres aides diverses

L'EMPLOI DE GRE A GRE OU L'EMBAUCHE PERSONNELLE DECLAREE <u>A L'URSSAF</u>

Convention Collective des employés de maison du 3 juin 1980

- Les employés de maison sont des salariés exerçant leur activité au domicile privé d'un particulier.
- Relève de cette profession tout salarié mensuel ou horaire, occupé à temps plein ou partiel, qui effectue des tâches de la maison à caractère familial ou ménager.

Emplois concernés :

- Aide à domicile pour les besoins de la vie quotidienne.
- Assistante de vie, garde de jour et de nuit, à l'exclusion des soins.
- Employé effectuant des travaux d'entretien ou de jardinage (petits travaux).

Deux possibilités:

- 1) L'employeur fait lui même une déclaration d'embauche à l'URSSAF, puis complète régulièrement la déclaration nominative trimestrielle qui peut être simplifiée (calcul par l'URSSAF des cotisations).
- 2) L'employeur utilise le **Chèque Emploi Service** avec l'accord du salarié. Institué en 1993, le Chèque Emploi Service permet de simplifier les formalités d'embauche par les particuliers. C'est un service gratuit de l'URSSAF.

OU

Centre National de traitement du Chèque Emploi Service (CNTCES) 3 avenue Emile Loubet 42961 Saint Etienne Cedex Tél. 04.77.43.23.50 Fax. 04.77.43.23.79

OU SE PROCURER LE CHEQUIER EMPLOI SERVICE ?

- Auprès de l'établissement gestionnaire du compte bancaire ou postal de l'employeur qui accepte, de fait, le prélèvement automatique sur son compte des cotisations sociales.
- Le chéquier se compose d'une alternance de chèques (paiement du salaire) et de volets sociaux.
- Le chèque Service tient lieu de contrat de travail pour un emploi de moins de 8 heures hebdomadaires ou de moins de 4 semaines consécutives dans l'année.
- Pour un temps de travail supérieur, il y a obligation d'établir un contrat de travail (modèle proposé lors de l'adhésion).
- Les particuliers employeurs qui ont plus de 70 ans ou qui remplissent certaines conditions administratives et médicales (Ex bénéficiaires APA) sont exonérés des cotisations patronales de Sécurité Sociale.
- Restent dues les cotisations ouvrières de Sécurité Sociale, les cotisations IRCEM et ASSEDIC, le FNAL et la contribution à la formation professionnelle permanente.

AVANTAGE FISCAL

- L'emploi familial ouvre droit à une réduction d'impôt égale à 50% de la dépense (salaire + charges sociales)

ASSOCIATIONS D'AIDE A DOMICILE

ADMR Conventionné CRAM L-R Canton Marguerittes, Canton Vistrenque Nîmes exceptionnellement	2, impasse Robert Schumann B.P. 3019 30002 NIMES	☎ 04.66.04.73.30 Fax. 04.66.27.53.10
AIRELLE Service	Siège social 3, avenue Claude Monnet 30700 UZES	☎ 04.66.01.70.00 Fax. 04.66.01.70.01
Canton Marguerittes	4 22 4 1 2 11 20200 25 11 15 17	3 04 66 50 20 40 F
Nîmes exceptionnellement	Antenne 33, rue Ledru Rollin 30300 BEAUCAIRE	☎ 04.66.59.38.49 Fax. 04.66.59.48.36
VIVADOM – Vivre à domicile AMMADO (mandataire) <i>Nîmes</i>	1028, route de Rouquairol 30900 NIMES	2 04.66.36.37.37 Fax. 04.66.36.37.99
VIVADOM – Vivre à domicile ANADA (Prestataire) Nîmes Conventionné CRAM L-R	1028, route de Rouquairol 30900 NIMES	☎ 04.66.36.37.37 Fax. 04.66.36.37.37
Présence 30 AMPAF Canton Marguerittes, Canton Vistrenque Nîmes. Conventionné CRAM L-R	32, rue Robert Mallet Stevens – Bât. 1 30900 NIMES	☎. 04.66.27.86.50 Fax. 04.66.27.86.51
ESPACE SOCIAL Canton Marguerittes, Canton Vistrenque Nîmes	5, rue Dumont D'Urville 30900 NIMES	☎ 04.66.21.70.67 Fax. 04.66.21.12.34
As. Mandataire CHATEAU SILHOL Manduel, Marguerittes, Poulx, St Gervasy Canton Vistrenque, Nîmes	66, impasse Château Silhol BP1457 30040 NIMES	☎ 04.66.04.99.09 Fax. 04.66.04.99.05
APEF 30 Association pour Emploi Familial	7, rue du Courtieu 30000 NIMES	2 04.66.67.21.02 Fax. 04.66.67.27.79
Ass. Protestante d'Emplois Familiaux APAEF (mandataire uniquement)	2, Place de l'Oratoire 30900 NIMES	☎ 04.66.58.25.26 Fax. 04.66.58.25.29
La Vie en douce Prestation sortie hôpital Canton Marguerittes, Canton Vistrenque Nîmes. Conventionné CRAM L-R	1, avenue Ernest Boffa Zac Trajectoire Espace Athéna 30540 MILHAUD	☎ 04.66.04.82.00 Fax. 04.66.04.82.09
Les services de Manon Handicap tout âge	1, avenue Ernest Boffa Zac Trajectoire Espace Athéna 30540 MILHAUD	☎ 04.66.04.82.10 Fax. 04.66.04.82.19

ADMR: Association d'Aide à Domicile en Milieu Rural.

AMPAF : Association d'Aide Ménagère et d'aide à domicile des Personnes Agées et de Familles.

DEFINITIONS

Prestataire:

- * L'association est l'employeur du personnel et donc totalement responsable des services rendus à la personne.
- * L'usager passe un contrat avec l'association.

Mandataire:

- * Les usagers sont les employeurs.
- * L'association prend en charge un certain nombre de tâches :
 - élaboration des contrats.
 - paiements des charges, etc
- * L'usager passe un contrat avec l'association et un contrat de travail avec l'employé.
- Prix indicatif: Service Prestataire entre 14 € et 16 €
- Prix indicatif : Service Mandataire environ 10 € + frais de gestion

Hors prise en charge par certains organismes

Les prestations et services rendus différent d'une association à l'autre.

DEPANNAGE A DOMICILE, BRICOLAGE, JARDINAGE

Action Aide à domicile	16, rue de la Marine 30230 RODILHAN	☎ 04.66.20.63.76. Fax. idem Port. 06.61.31.73.20
Association UTIL'BRICO Nîmes et environs	15, rue de l'église 30820 CAVEIRAC	☎ 04.66.63.10.70
Association Protestante APAEF	2, place de l'Oratoire 30900 NIMES	☎ 04.66.58.25.26 Fax. 04.66.58.25.29
L'Age d'Or prestataire Canton Marguerittes, Canton Vistrenque Nîmes	7, avenue de la Camargue 30230 GARONS	☎ 04.66.70.10.21 Fax. 04.66.70.13.18
Secours Catholique Mr MACEIRA	3 bis, rue de Saint Gilles 30000 NIMES	☎ 04.66.21.20.14
VIVADOM (Anada) Nîmes et environs	1028, chemin de Rouquairol 30900 NIMES	☎ 04.66.36.37.37 Fax. 04.66.36.37.99

PORTAGE DE REPAS NIMES EST

Les repas sont préparés pour 7j7. La livraison froide est assurée du lundi au vendredi ou samedi. Le coût d'un repas midi est environ 7€. Les régimes sont possibles.

AU DELICE PROVENCAL OU REPAS RAPIDES	2, promenade La Pondre 30540 MILHAUD	☎ 04.66.74.17.17 Fax. Idem
C.A.T. LA BASTIDE Centre d'Aide par le Travail Habilité Aide Sociale	940, chemin des Minimes 30900 NIMES	☎ 04.66.38.20.38 Fax. 04.66.38.60.72
LA CIGALE	25, rue Ste Perpétue 30000 NIMES	a 04.66.38.26.30 Fax. 04.66.04.11.28
LE MARMITON	9, place Léonard de Vinci 30900 NIMES	2 04.66.23.09.12
LE RICHELIEU Association Entraide Gardoise	38, rue Richelieu 30000 NIMES	a 04.66.67.46.80 Fax.04.66.76.16.58
L'EPI GOURMAND	10, rue Emile Jamais 30900 NIMES	2 04.66.21.73.37
SIEGE SOCIAL	Clapous et Font Vermeil 30360 NERS	Fax. 04.66.83.63.26 Port 06.16.35.07.36
NIMES DE RESTAURATION	38, rue de Bouillargues 30000 NIMES	☎ 04.66.84.01.05 Fax. Idem
SUD EST TRAITEUR	Chemin des Mazes 34920 LE CRES	a 04.67.87.16.00 Fax. 04.67.70.86.03

SERVICES PORTAGE DE REPAS PROPOSES SUR CHAQUE COMMUNE CANTON MARGUERITTES ET LA VISTRENQUE

MAIRIE	SERVICES PROPOSES	MAIRIE	SERVICES PROSPOSES
BEZOUCE	Mairie restauration scolaire CAT LA BASTIDE PAELLA TRATEUR SUD EST TRAITEUR	GARONS	Mairie Restauration Scolaire AU DELICE PORVENCAL CAT LA BASTIDE L'EPI GOURMAND SUD EST TRAITEUR
BOUILLARGUES	Mairie restauration scolaire CAT LA BASTIDE LA CIGALE L'EPI GOURMAND PAELLA TRAITEUR SUD EST TRAITEUR	MARGUERITTES	CAT LA BASTIDE LA CIGALE PAELLA TRAITEUR L'EPI GOURMAND SUD EST TRAITEUR
CABRIERES	Mairie restauration scolaire	MANDUEL	Foyer Logement "Les Marguerites" LA CIGALE L'EPI GOURMAND PAELLA TRAITEUR SUD EST TRAITEUR
CAISSARGUES	AU DELICE PROVENCAL CAT LA BASTIDE LA CIGALE SUD EST TRAITEUR	MILHAUD	CAT LA BASTIDE (uniquement pour demande Aide Sociale) AU DELICE PROVENCAL LA CIGALE L'EPI GOURMAND SUD EST TRAITEUR

SERVICES PORTAGE DE REPAS PROSPOSES SUR CHAQUE COMMUNE CANTON MARGUERITTES ET LA VISTRENQUE

MAIRIE	SERVICES PROPOSES	MAIRIE	SERVICES PROPOSES
			CAT LA BASTIDE
	Mairie restauration scolaire	RODILHAN	PAELLA TRAITEUR
LEDENON	Mante restauration scoraffe	RODILHAN	L'EPI GOURMAND
			SUD EST TRAITEUR
	Restaurant "Le Jardin de La Baume"		CAT LA BASTIDE
POULX	L'EPI GOURMAND	ST GERVASY	SUD EST TRAITEUR
	SUD EST TRAITEUR		SUD EST TRAITEUR
	LA CIGALE		
REDESSAN	PAELLA TRAITEUR		
	SUD EST TRAITEUR		

PORTAGE DE REPAS

CANTON MARGUERITTES ET LA VISTRENQUE COORDONNEES PRESTATAIRES ET MAIRIES

Les repas sont préparés pour 7J/7. La livraison froide est assurée du lundi au vendredi ou samedi. Le coût d'un repas midi est environ 7€. Les régimes sont possibles.

S'adresser aux Mairies pour les modalités pratiques des portages de repas par la restauration scolaire.

L'EPI GOURMAND	10, rue Emile Jamais 30900 NIMES	☎ 04.66.21.73.37
	Siège social Clapous et Font Vermeil 30360 NERS	Fax. 04.66.83.63.26 Port 06.16.35.07.36
AU DELICE PROVENCAL OU REPAS RAPIDES	2, promenade La Pondre 30540 MILHAUD	☎ 04.66.74.17.17 Fax. Idem
C.A.T. LA BASTIDE Centre d'Aide par le Travail Habilité Aide Sociale	940, chemin des Minimes 30900 NIMES	☎ 04.66.38.20.38 Fax. 04.66.38.60.72
LA CIGALE	25, rue Ste Perpétue 30000 NIMES	a 04.66.38.26.30 Fax. 04.66.04.11.28
PAELLA TRAITEUR	ZAC FUMERIAN 30129 MANDUEL	a 04.66.20.55.38 Fax. 04.66.20.15.23
RESTAURANT LE JARDIN DE LA BAUME	73, route de Nîmes 30320 POULX	☎ 04.66.75.25.61 Fax 04.66.75.92.95
SUD EST TRAITEUR	Chemin des Mazes 34920 LE CRES	a 04.67.87.16.00 Fax. 04.67.70.86.03

MAIRIE BEZOUCE	☎ 04.66.75.24.23	Fax 04.66.75.29.71
CLIC LE COLOMBIER PLACE DU CHATEAU MAIRIE BOUILLARGUES	J 30320 MARGUERITTES	ax 04.66.75.75.19 12 Fax 04.66.20.15.24

LISTE DES MAIRIES PROPOSANT UN SERVICE DE PORTAGE DE REPAS

TELE ASSISTANCE

Pour tous les prestataires ECOUTE ET ASSISTANCE 24H/24 – 7J/7

Certains proposent des services complémentaires (voir ci-dessous)

CCAS DE NIMES Service des Retraités et des Personnes Agées 8, rue des Chassaintes 30907 NIMES	CONVENTION AVEC GROUPE DE TELE SURVEILLANCE (GTS)		Caution et participation en fonction des revenus	☎ 04.66.36.96.63 Fax. 04.66.36.96.68
Fédération Départementale de l'A.D.M.R. 2, impasse Robert Schumann BP3019 30002 NIMES CEDEX 6	FILIEN *		Pas de frais d'installation ni de caution	a 04.66.04.73.30 Fax. 04.66.27.53.10
MUTUALITE SOCIALE AGRICOLE Rue Edouard Lalo 30924 NIMES CEDEX 9	PRESENCE VERTE *	27 € par mois	Pas de frais d'installation ni de caution	© 04.66.63.68.60 Fax. 04.66.63.68.84 www.presence-verte.com
QUIETUDE ASSISTANCE Site EDF Les Creusets RD15	contrat d'assistance à la vie quotidienne exemple : sortie hospitalisation	39 € par mois	Frais d'installation 46 €	© 04.90.50.92.20 Fax. 04.90.50.98.55 www.quietudeassistance.com

13250 ST CHAMAS				
VIVRE A DOMICILE VIVADOM 1028, route de Rouquairol 30900 NIMES	QUIETUDE ASSISTANCE Demande directe au prestataire ou par l'intermédiaire de VIVADOM (ANADA)	39 €	Frais d'installation 46 €	a 04.66.36.37.37 Fax. 04.66.36.37.39

^{*}TROIS NUMEROS DE PERSONNES REFERENTES ET A PROXIMITE, DEMANDES

TELE ASSISTANCE

SUD TELEASSISTANCE Golfe de Massane Espace Méditerranée 34670 BAILLARGUES		29,90 €	Frais d'installation 45 €	☎ 0825.33.31.29 Fax. 0821.80.34.35
GTS TELEASSISTANCE REGION SUD Centre des Affaires Les Jardins de Courtine 115, rue du Mourelet 84000 AVIGNON	Garantie assistance à la vie quotidienne	20 € par mois		☎ 04.90.14.42.70 Fax. 04.90.14.42.79
VOTRE PHARMACIE	LOCAPHARM Contrat avec Europ Assistance ASSIST SENIOR	32.01 € par mois 38 €	Frais d'installation 38,11 € Frais d'installation	
	Contrat avec Mondial Assistance garantie en cas d'hospitalisation	par mois	38 €	
MAIRIES BOUILLARGUES GARONS MARGUERITTES MILHAUD RODILHAN	CONVENTION AVEC LA MSA PRESENCE VERTE	22 €	Pas de frais d'installation ni de caution	☎ contacter les Mairies ☎ 04.66.20.10.88 ☎ .04.66.70.05.77 ☎ .04.66.75.19.19 ☎ .04.66.74.22.88 ☎ .04.66.20.08.91

LES TRANSPORTS **ADAPTES A TOUS**

G.I.H.P. Groupement pour Insertion des Personnes Handicapées Physiques A contacter uniquement par téléphone	Nîmes, toutes communes secteur Marguerittes, secteur Vistrenque Tous déplacements 7j/7 (professionnels, scolaires, sanitaires, loisirs) Accord CPAM Toute personne à mobilité réduite : Handicap moteur (fauteuil roulant) ou sensoriel (non voyant) Etre titulaire d'une carte d'invalidité "station debout pénible" à 80%	☎ 04.66.20.21.16
ULYSSE GARD 4730, chemin du Carreau de Lannes 30900 NIMES	Nîmes, Canton Marguerittes, Canton de la Vistrenque Tous déplacements 7j/7 (professionnels, sanitaires, scolaires, loisirs) Accord CPAM Agrément chèque Taxi Transports et Accompagnement de Personnes à Mobilité Réduite inscrit au Registre des Entreprises de Transport Public Routier de Personnes Pas de conditions particulières	■ 06.12.40.36.17 Fax. 04.66.84.96.01 www.ulysse- transport.fr
L'AGE D'OR SERVICES 7, avenue de Camargue 30230 GARONS	Nîmes et environs (30km) Agrément Chèques Taxi et Chèques Domicile Liberté	a 04.66.70.10.21 Fax. 04.66.70.13.18
ACTION AIDE A DOMICILE 16, rue Marine 30230 RODILHAN	Nîmes et environs pour toutes distances. Agrément Chèques Taxi, Chèques Domicile Liberté	2 04.66.20.63.76 Fax. 06.61.31.73.20
VIVADOM (VIVRE A DOMICILE) 1028, route de Rouquairol 30900 NIMES	<i>Nîmes</i> Agrément Chèque Domicile Liberté	a 04.66.36.37.37 Fax. 04.66.36.37.39
SOCIETE DE TRANSPORTS DU GARD (STDG)	INFO BUS NIMES METROPOLE Toutes les communes du canton de Marguerittes et de la Vistrenque	a 04.66.29.27.29 Fax. 04.66.29.11.87
SNCF	Informations voyages pour les personnes à mobilité réduite	■ 0 800.15.47.53 www.voyages- sncf.com

LES AIDES AUX TRANSPORTS

COTOREP 174, avenue Antoine blondin 30913 NIMES	Pour stationnement: Demande de carte GIC Grand Invalide Civil GIG Grand Invalide de Guerre Pour réduction et priorité Demande de carte d'invalidité Si mention "tierce personne" cécité" "étoile verte" gratuité pour l'accompagnateur	☎ 04.66.38.55.13 Fax. 04.66.38.55.68
Office Départemental des Anciens Combattants et Victimes de Guerre 15, Quai de la Fontaine 30900 NIMES	Avantages accordés aux réformés Pensionnés de guerre (carte d'invalidité)	☎ 04.66.67.27.81 Fax. 04.66.21.56.78
Ville de Marguerittes	CHEQUE DOMICILE LIBERTE	2 04.66.75.23.25
Ville de Nîmes Service des Retraités et des Personnes Agées 8, rue des Chassaintes 30000 NIMES OU	A partir de 65 ans Obtention carte de bus, valable un an délivrée à titre gratuit ou payante en fonction des revenus	2 04.66.36.96.60
CAM Mas de Mingue		2 04.66.02.12.30
Centre Administratif Municipal	Nîmes ville et Nîmes Métropole	Fax. 04.66.02.12.49
CAM Courbessac Centre Administratif Municipal	216, avenue Monseigneur Claverie, Place de l'Eglise	2 04.66.26.03.61
Maison des Aînés	CHEQUE DOMICILE LIBERTE Pour financer un déplacement accompagné sous certaines conditions	2 04. 66.36.96.60

ADAPTATION LOGEMENT

En raison de son handicap ou de sa dépendance, une personne âgée peut avoir besoin d'adapter son logement Différentes procédures existent pour conseiller, aider la personne âgée et son entourage à réaliser ces travaux.

QUELQUES ADRESSES UTILES

>CHU DE NIMES : Département de Rééducation Fonctionnelle et de Réadaptation

EGERI : Equipe Gériatrique de Réinsertion et d'Intervention

Unité Gériatrique de Santé et de Réadaptation Place Robert Debré 300029 NIMES CEDEX 9

2 04.66.68.39.31

Fax 04.66.68.39.60

Le service d'EGERI est composé d'un médecin, d'infirmiers, d'ergothérapeutes, d'assistante sociale

SITE POUR LA VIE AUTONOME

Service d'Accueil Information Handicap 50 bd Gambetta BP 1437 30017 NIMES Cedex

N° vert gratuit (pour les usagers) 0.800.20.50.88 ouvert du lundi au jeudi 14h00 à 17h30 et vendredi 9h00 à 12h00

Réservé aux personnes âgées titulaires d'une carte d'invalidité attribué par la COTOREP

Le Site pour la Vie Autonome gère un Fonds de Compensation (Sécurité Sociale-Etat-Conseil Général)

<u>Le Site pour la Vie Autonome</u> mandate une équipe labellisée pour aider la personne âgée ou/et sa famille à finaliser ce projet : soutien technique par un ergothérapeute, aide à la recherche de financement auprès des organismes compétents par une assistante sociale

FINANCEURS POTENTIELS

Selon certaines conditions, différents organismes peuvent intervenir :

1) L'Agence Nationale Amélioration Habitat (ANAH)

89, rue Weber 30907 NIMES Cedex **2** 04.66.62.62.28 - Fax 04.66.62.63.84

2) L'Association pour le Logement des Grands Infirmes (L'ALGI)

11, rue St Florentin 75008 PARIS **2** 01.42.96.45.42 - Fax 01.42.96.45.96

Carte d'invalidité obligatoire

3) L'Action Sociale de votre Caisse de Retraite Principale et de votre ou vos Caisses de Retraites Complémentaires, certaines Mutuelles.

<u>Pour plus d'informations</u>: Contacter le CLIC Le Colombier qui vous orientera vers le service adapté